Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_102-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 26/11/2025

Date de la convocation 21/11/2025	L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire
Date d'affichage 21/11/2025	**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand
Nombre de membres En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18	Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle **Secrétaire de séance** : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-102

Objet : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT MEEN DU BORNE - DON

A la majorité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

M. Robert DANET, intéressé par la présente affaire, quitte la salle et ne prend pas part à la délibération.

Madame le Maire expose :
Les deux lots du marché de restauration partielle de la chapelle saint Meen du Borne ont été attribués comme suit, après avis de la commission des marchés publics à procédure adaptée, réunie le lundi 24 novembre 2025 :
Lot n°1 (couverture) : entreprise Benoît GAIN pour un montant de 24 876,97 € HT ;
Lot n°2 (charpente) : entreprise JM CHARPENTE pour un montant de 13 467,52 € HT ;

L'association de Sauvegarde du Patrimoine guégonnais souhaite participer au financement de cette opération sous forme d'un don à la commune.
Madame le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur cette affaire.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_102-DE

- **Décide d'accepter le don de l'association de Sauvegarde du Patrimoine guégonnais pour les travaux de restauration de la chapelle saint Meen du Borne ;**
- **Autorise Madame le Maire à signer toute pièce relative à la présente décision.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

